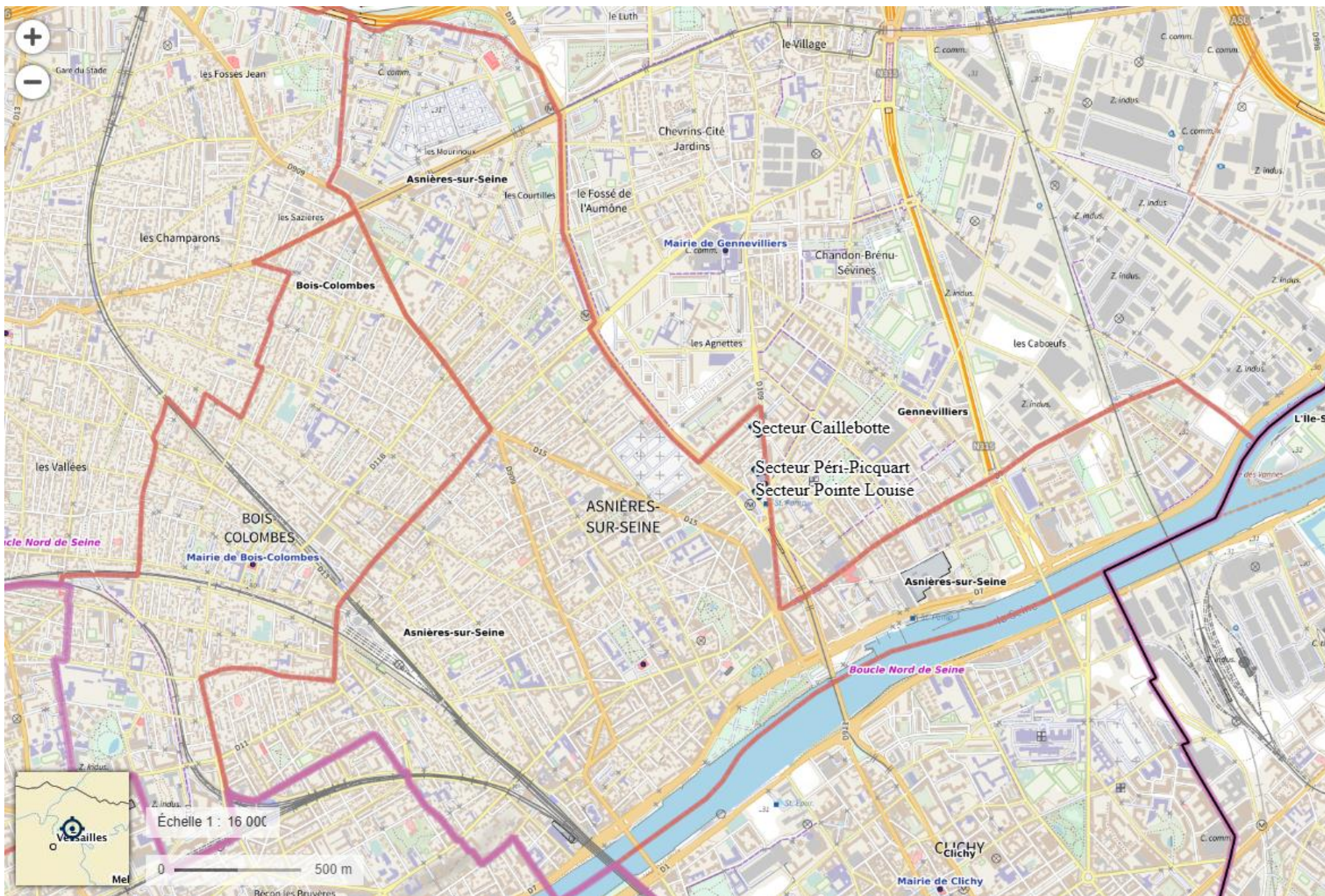


ANNEXE 3 – PLAN DE SITUATION

Plan de situation : localisation des trois îlots (Caillebotte, Péri-Picquart et Pointe Louise) dans la ville d'Asnières-sur-Seine, à l'échelle 1/16 000 – source : Géoportail



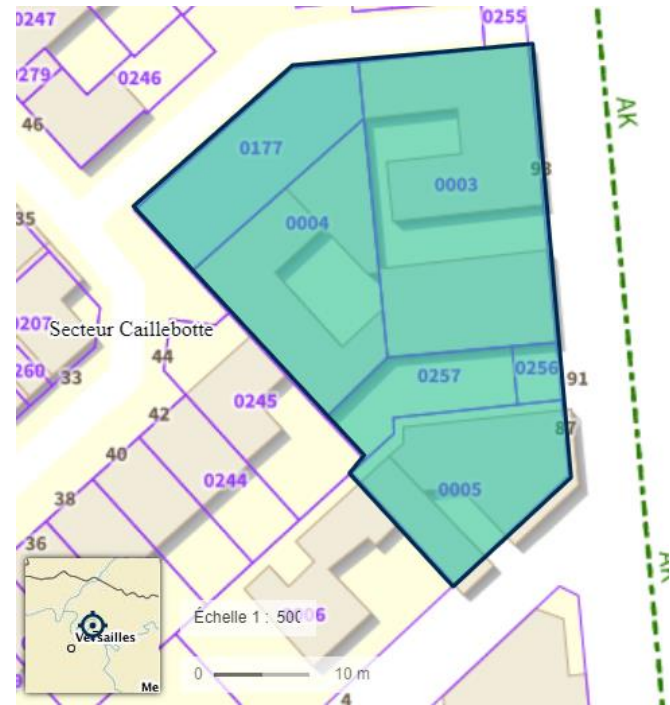
[illegible]

[illegible]

Le site représente une **emprise totale de 5 093 m², multisites**, regroupant plusieurs parcelles formant un front bâti conséquent sur l'avenue Gabriel Péri (frontière avec la commune de Gennevilliers) et se divisant comme suit :

Secteur Caillebotte :

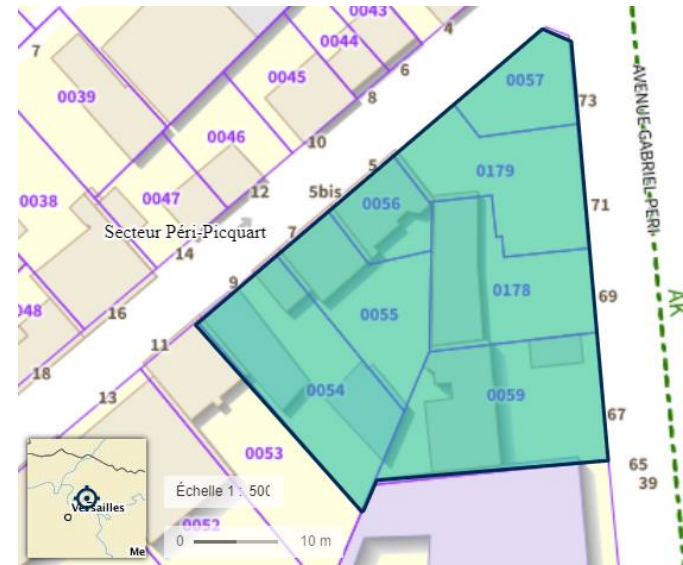
Site de 1 627 m² s'étendant sur 6 parcelles (R 177, R 3, R 4, R 256, R 257 et R 5) dont la maîtrise foncière est partielle puisque seule la parcelle R 177 est entièrement maîtrisée par la Ville. Le site est situé à l'interface de la rue Voisin, de l'avenue Gabriel Péri et de l'impasse Caillebotte.



Localisation du secteur Caillebotte, source : Géoportail, échelle : 1/500e

Secteur Péri – Picquart :

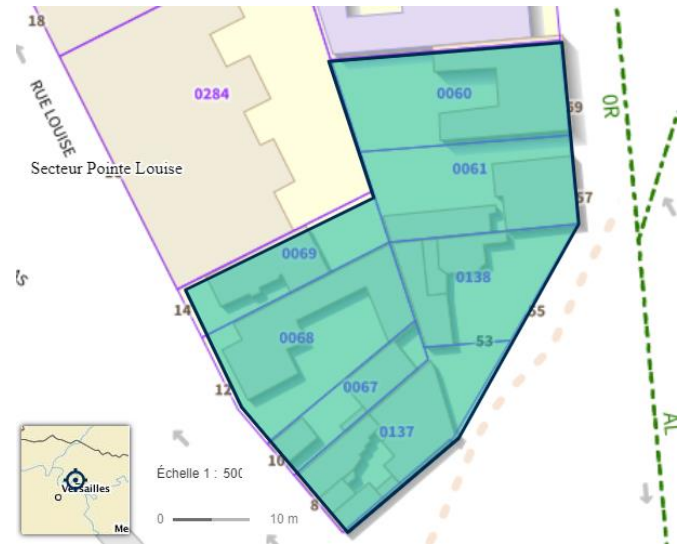
Site de 1 617 m² s'étendant sur 7 parcelles (R 54, 55, 56, 57, 59, 178 et 179) dont la maîtrise foncière est partielle puisque la ville est propriétaire des parcelles R 55, 56 et 179 ainsi que de la parcelle R 57 en indivision avec le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, elle est également propriétaire de 8 lots sur 17 dépendants de la copropriété assise sur la parcelle R 59. Le site est situé à l'interface de la rue Picquart et de l'avenue Gabriel Péri.



Localisation du secteur Péri - Picquart, source : Géoportail, échelle 1/500e

Secteur Pointe Louise :

Site de 1 849 m² à l'interface de la rue Louise et de l'avenue Gabriel Péri. L'emprise dédiée au projet s'étend sur 7 parcelles (R 60, 61, 67, 68, 69, 137 et 138) dont la maîtrise foncière est partielle puisque la ville est propriétaire de la parcelle R 67 ainsi que de 11 lots de copropriété sur 15 dépendants de la copropriété assise sur la parcelle R 137.



Localisation du secteur Pointe Louise, source : Géoportail, échelle 1/500e